



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE  
MISE A DISPOSITION D'UN PAVILLON SIS 106  
RUE DEFRANCE AVEC MONSIEUR ET MADAME  
KASYIAN**

**DÉCISION N° DM-22-371  
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-22-177 en date du 19 avril 2022, donnant délégation à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, chargé de l'administration générale ;

**VU** la décision DM-22-326 du 1<sup>er</sup> septembre 2022, de signer avec l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), une convention de mise à disposition du pavillon situé 106 rue DeFrance à Vincennes au bénéfice de la Commune à compter du 7 juillet 2022, pour une durée de 12 mois ;

**CONSIDÉRANT** que l'EPFIF, a expressément autorisé la sous-location du bien susmentionné afin de permettre à la Commune d'accueillir elle-même des familles en grandes difficultés ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur et Madame KASYIAN, ont manifesté le souhait de pouvoir bénéficier du pavillon susmentionné aux fins d'habitation pour eux-mêmes et leurs quatre enfants ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur et Madame KASYIAN, une convention de mise à disposition du pavillon situé 106, rue DeFrance à Vincennes (94300), à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, pour une durée de 12 mois, renouvelable par période de 6 mois, moyennant le versement d'une redevance annuelle hors taxes et forfaitaires de 8 520,00 € (huit-mille-cinq-cent-vingt euros).

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221018-Imc1H10174H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/10/2022 Date de Publication : 18/10/2022
--

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221018-Imc1H10174H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/10/2022  
Date de Publication : 18/10/2022